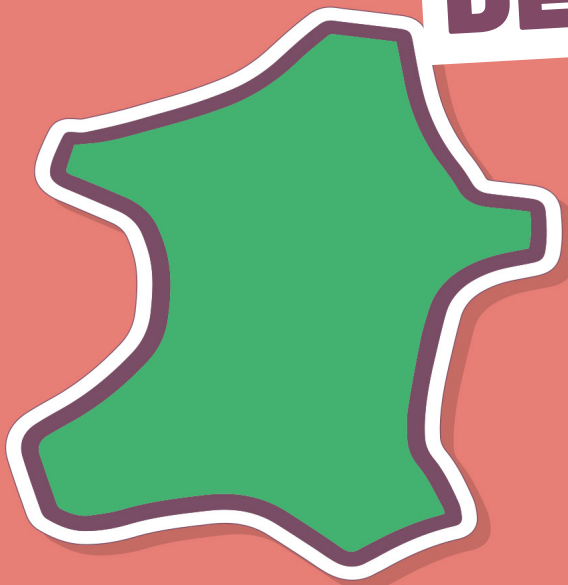
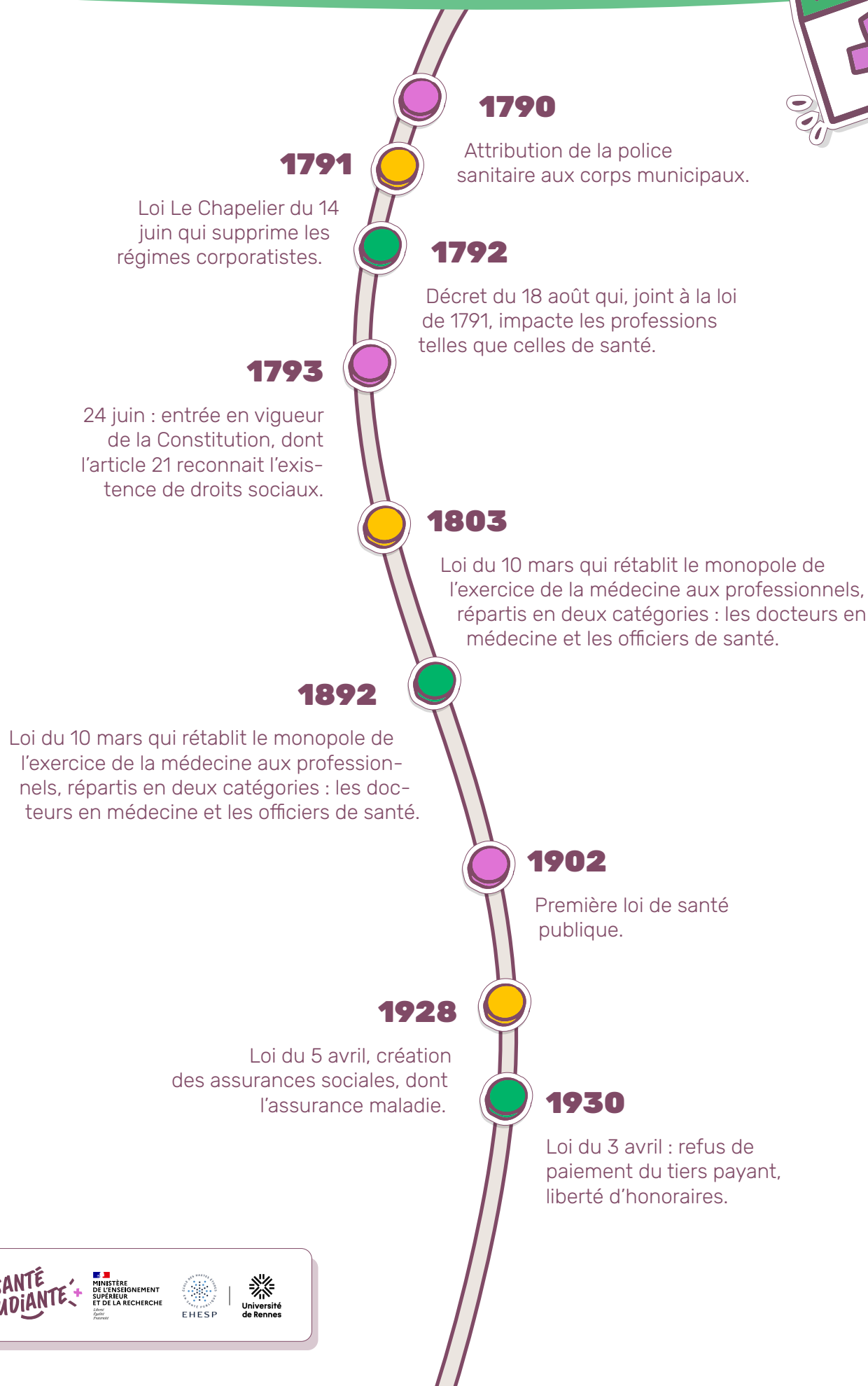


HISTORIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ



PARTIE 1 : UN "SYSTÈME DE SANTÉ" ?

1790-1945



PARTIE 2 : LES GRANDES IDÉES



Le premier rôle de l'État : 1945-1980

Avant la guerre de 1914-1918, l'État n'intervient que très peu dans les questions de santé, hors cadre d'une épidémie, comme les cas de tuberculose, qui sévissent au début du siècle.

1947

Les mutuelles continuent de gérer le ticket modérateur et les médecins conservent leur liberté d'honoraires.

1945

Ordonnances de création de la sécurité sociale. Accueil de tous les publics en milieu hospitalier, fin du travail amorcé en 1941.

1958

Création des CHU et des personnels de santé fonctionnaires par les Ordonnances Debré.

1968

Augmentation du nombre de professionnels de santé.

1970

Loi du 31 décembre qui consacre le service public hospitalier.

1971

Premières conventions avec les professionnels de santé. Instauration du numerus clausus pour endiguer le boom du nombre de soignants.

1974

Décret du 14 janvier et Charte du malade hospitalisé du 20 septembre : le malade dispose de droits, de devoirs d'une dignité et d'une personnalité.

1979

Création de la commission des comptes de la Sécurité Sociale.

PARTIE 2 : LES GRANDES IDÉES

Le premier rôle de l'Etat : **1945-1980**

1

Début de l'intervention de l'Etat, qui tend à gagner en ampleur au cours de la période des Trente Glorieuses.

Se joue alors une gestion à plusieurs acteurs du système de santé, dont les représentants des professionnels.

2

Ce rôle de l'Etat tend à avoir une mesure de solvabilité de la demande de soins, une solvabilité perçue par certains auteurs comme inflationniste, qui vise à investir le plus de moyens, afin de soigner le plus.

3

Au tournant des années 1970, il y a lieu de sensibiliser à la fois la population ais aussi les autres acteurs du système de santé à une maîtrise des dépenses de santé.

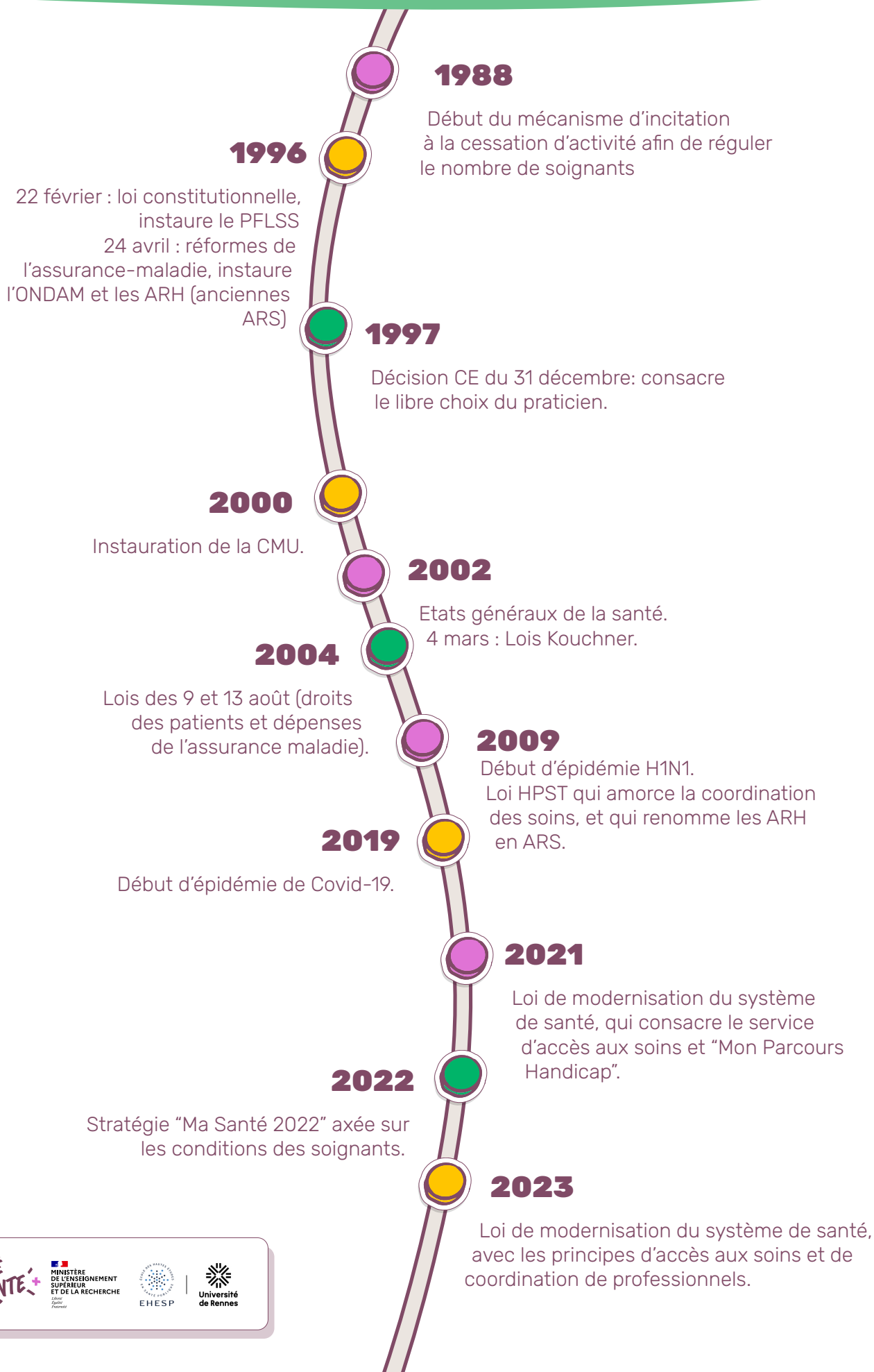
4

Le malade devient également à ce moment-là un sujet de soins, là où il était considéré comme un objet de soins avant la fin de la Seconde guerre mondiale.

Cela se poursuit après 1974 dans un contexte de médiatisation de l'information médicale.

PARTIE 3 : LES GRANDES IDÉES

L'ère plurielle : **1980 - Aujourd'hui**



PARTIE 3 : LES GRANDES IDÉES

L'ère plurielle : 1980 - Aujourd'hui

1

Intervention progressive des structures représentatives de patients, à l'aune de temporalités de scandales sanitaires (affaire du sang contaminé) ou d'épidémies (VIH). Implication densifiée des professionnels de santé sur les questions de santé.

2

Le contexte économique est aussi au cœur des réformes du système de santé, notamment au regard des nécessités de réduire les dépenses dans une ère post-Trente Glorieuses.

3

Adaptation des mécanismes du système de santé au regard des normes supranationales, surtout depuis les années 1990, avec pour exemple le cadre de l'UE.

4

Évolution au regard de la population vieillissante, des risques sanitaires, visible sous 5 facettes :

- épidémiologique,
- technologique,
- démographique,
- professionnelle,
- démocratique.